L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 9 DECEMBRE.

Nouvelles par l'Ouest,

DE 24 HEURES PLUS RECENTES.

Nouvelles de la Géorgie—Marche mystérieuse de Sherman — Bataille de Franklin— Attaque des retranchements par l'armée de Hood — Pertes des Confédérés — Evacuation de Franklin par les Fédéraux— La bataille décisive n'est pas encore livrée— Thomas concentre ses forces à Nashville— Nouvelles de Washington—Hausse de l'or — Bruit d'un revers subi par Sherman—Nouvelles d'Europe.

Par l'arrivée du steamer *Missouri* nous avons reçu des journaux de St-Louis, de Cincinnati, de Louisville et de Chicago jusqu'au 2 décembre, et des journaux de Cairo jusqu'au 3, et par conséquent des dates de New York jusqu'au 2.

Nouvelles de la Géorgie.

New York, 2 décembre—On a reçu des journaux de Géorgie jusqu'au 25 et des journaux de Richmond jusqu'au 29.

Pendant que Sherman s'avance dans l'Etat de Géorgie suivant le programme qu'il s'était créé avant de quitter Atlanta, on peut se faire une idée de ses mouvements par l'effroi des journaux rebelles.

Nous pourrions les considérer comme fort étranges. Son armée est toute puissante et cependant elle n'est nulle part. Elle est là, ici, partout, se frayant un chemin dans l'Etat, et ensuite elle disparaît entièrement.

Les journaux de Richmond de mardi dernier disent que les rebelles occupent encore Macon et que samedi dernier Sherman ne s'était pas approché d'Augusta.

Ils soutiennent pour la cinquième fois que la cavalerie de Fitzpatrick a été repoussée à Oconee River, le 25.

Le *Chronicle* d'Augusta dit que le même jour les Yankees ont quitté la ligne du chemin de fer de Géorgie, allant au Sud, ce qui signifie que le général Slocum se dirige de manière à faire sa jonction avec la colonne de Howard.

Les mouvements de Sherman ont coupé le gouverneur Brown de ses communications de l'intérieur avec la partie Est de l'Etat et le président du Sénat, Mr. Wright se réjouit à ce qu'il paraît de ces événements, au moins sous un rapport. Il en a profité pour prendre d'office le gouvernement de la partie orientale de l'Etat, et il a lancé d'Augusta des ordres qui révoquent ceux du gouverneur concernant la milice.

Mr. Wright ordonne à la milice de se rapporter à lui et non au général Smith, suivant les ordres de Brown.

Les généraux Wade et Hampton, de la Virginie et Bragg de la Caroline du Nord envoient des renforts aux rebelles de la Géorgie.

New York 2 décembre—Le correspondant du *Herald* écrivant de Natchez à la date du 21, donne un compte rendu des opérations rebelles sur les bords de la Rivière Rouge, en Louisiane, et particulièrement à Alexandrie ou près de là. Le général rebelle Buckner commande dans cette région et avait son quartier général à Alexandrie, où des ouvrages formidables ont été élevés dans l'intention de rendre impossible aux canonnières la navigation de la rivière Rouge.

Les digues que le général Bailey avait fait construire pour procurer de l'eau à la flotte qui accompagnait l'armée du général Banks, ont servi aux fortifications nouvelles et selon toute apparence, avec beaucoup d'effet.

Les Rebelles comptent appliquer dans les environs d'Alexandrie et partout où s'étend l'autorité du général Buckner la loi de la conscription d'une manière impitoyable. Tous les habitants mâles seront levés. Les vieux, les jeunes, les étrangers et les natifs les exempts et ceux qui ne le sont pas, devront tous, sans distinction entrer dans les rangs des armées rebelles.

Le correspondant du *Herald* à la Nouvelle-Orléans confirme le rapport tout récent qui disait que Allen, le gouverneur rebelle de la Louisiane, avait organisé 10 régiments de nègres à Shreveport. Ils sont employés maintenant à renforcer les défenses de la place, mais on leur fait faire l'exercice comme soldats, et Allen attend l'autorisation du gouvernement de Richmond pour les incorporer dans l'armée.

Le général unioniste Lee, dans son rapport officiel de son expédition de cavalerie dans l'intérieur de la Louisiane, dit qu'il a eu un rude combat à soutenir à Liberty, qu'il a fait 200 prisonniers, y compris 25 officiers, capturé 3 pièces d'artillerie, de 600 à 800 chevaux, nombre de nègres, et détruit d'immenses provisions sur le chemin de fer.

New York, 2 décembre—A la Chambre rebelle des Représentants, lundi dernier, M. Foote a présenté ses résolutions sur la doctrine Monroe sous une forme nouvelle et il avait commencé à parler lorsque la Chambre s'est retirée en séance secrète.

Washington, 2 décembre—La dépêche suivante a été reçue au département de la guerre:

City Point, 1er décembre—A l'Hon. E. M. Stanton, secrétaire de la guerre:

Le Richmond *Examiner* d'aujourd'hui admet que Sherman réussira à gagner les côtes. D'autres journaux admettent qu'il a passé la rivière Oconee.

U. S. GRANT, lieutenant général.

City Point, 1er décembre — La cavalerie du général Gregg a été envoyée vers le sud ce matin, pour faire une reconnaissance, surtout pour savoir si l'ennemi porte des forces vers le sud. La dépêche suivante vient d'être reçue:

Quartier Général de l'armée du Potomac, 1er décembre, 8 h. P. M.

Au lieutenant général GRANT.

Je viens de recevoir des nouvelles du général Gregg. Sa dépêche est datée de 4 h. P. M. Il rapporte qu'il a capturé Stony Creek Station, point qui était défendu par de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie dans des travaux. Il a pris deux pièces de canon, mais n'ayant pas de moyens pour les emmener, il les a enclouées et a détruit les affûts. Il avait 190 prisonniers, 8 wagons et 90 mules. Il a brûlé le dépôt avec 3000 sacs de maïs, 500 balles de foin et nombre de charrettes pleines de bacon, de linge fait, de munitions et d'autres articles du gouvernement, et a détruit les ateliers et les édifices publics.

La seconde brigade, sous Gregg, était à l'avant-garde, et l'on dit qu'elle a emporté très bravement la position de l'ennemi. Le général Gregg revient au camp. On n'a pu obtenir d'informations sur l'envoi de troupes rebelles au Sud. On travaillait à un embranchement du chemin de fer de Stony Creek, mais il n'y avait pas de rails.

A Duvall Station, au sud de Stony Creek, beaucoup de propriétés ont été détruites et on y a trouvé un grand amas de rails de chemin de fer. On essayait de les détruire par le feu quand l'officier qui apporte la dépêche est parti. L'ennemi paraissait s'être concentré pour poursuivre, mais l'officier pense que le général Gregg sera au camp vers minuit.

GEO. G. MEADE, maj. gén.

New York 2 décembre — Le correspondant du *Commercial* lui écrit de Washington qu'une haute autorité militaire dit que la situation dans le Tennessee est bonne et que, même d'après les nouvelles du Sud, Sherman s'avance triomphalement vers la mer. On aura bientôt des nouvelles des autres généraux commandants.

Washington, 2 décembre — Ceux qui ont lu les journaux de Richmond de mercredi dernier disent qu'ils contiennent la répétition de la nouvelle suivant laquelle le général Sherman serait toujours à passager dans l'intérieur de la Géorgie. Ils disent aussi qu'un détachement de cavalerie, envoyé dans la direction de Beaufort, a été capturé, tué ou dispersé.

Washington, 2 décembre—Les règlements généraux pour l'achat des produits des Etats en insurrection pour le compte du gouvernement, qui viennent d'être promulgués, pourvoient à la nomination d'agents par le secrétaire du Trésor, et désignent pour opérer les achats les marchés suivants, savoir: Nouvelle Orléans, Memphis, Nashville, Norfolk, Beaufort, Port Royal et Pensacola.

Le prix à payer pour les produits achetés sera convenu entre le vendeur et les agents acheteurs, mais en aucun cas il n'excédera la valeur courante du marché de New York suivant les dernières cotes.

New York, 1 décembre—Les autorités militaires et la police agissent de concert pour découvrir les personnes impliquées dans le complot formé pour brûler la ville. La commission militaire siège maintenant pour recevoir les témoignages. Il n'est pas douteux que les personnes impliquées ne soient du même parti que celles qui ont fait [illegible] de St Albans.

Baltimore, 1 décembre—Le correspondant de l'*American* télégraphie d'Annapolis:

Le steamer *Constitution* est arrivé avec 700 hommes mis sous parole. Il était parti de Savannah le dimanche soir.

On n'y avait pas reçu de journaux plus récents que ceux du 22.

On ne savait rien de précis sur Sherman, mais la croyance générale à Savannah était qu'il s'avançait sur cette ville en deux colonnes. Les autorités rebelles étaient en proie à une grande consternation.

BATAILLE A FRANKLIN.

Evacuation de Franklin par les Fédéraux.

THOMAS MASSANT SES FORCES A NASHVILLE.

Champ de bataille, près de Franklin, 30 novembre, minuit, 1864.

L'ennemi a commencé à presser nos troupes vers deux heures après-midi. Nous retranchâmes en deçà de la rivière Harpeth, prenant position derrière quelques retranchements construits à la hâte. Les rebelles s'avancèrent en grand nombre.

La division de B. F. Cheatham, du corps de Stewart, se jeta sur notre centre avec une grande impétuosité. L'assaut fut si vigoureux que la division Wagner du 4e corps, après avoir longtemps combattu, fut en partie rompue et plia. Mais le 4e corps se rallia bientôt, revint à la charge et reprit sa position. L'ennemi chargea de nouveau cette partie de la ligne, mais elle ne fléchit point.

L'ennemi tourna de nouveau son attention sur notre droite et y porta toute la force du corps de Stewart avec autant d'énergie que dans l'assaut sur le centre. Hood en personne conduisit les colonnes à l'assaut, mais Hood lui-même ne put leur inspirer assez de vigueur pour qu'elles pussent rompre notre aile droite.

Quatre charges distinctes faites sur quatre lignes de profondeur, eurent pour résultat autant d'échecs et lorsque la nuit tomba toutes les attaques avaient cessé le long de nos lignes.

La perte des rebelles en tués et blessés ne peut être au-dessous de 4,000, et nous avons fait 1000 prisonniers.

Nashville, 1er décembre—Les prisonniers sont arrivés ce matin; ils sont très animés malgré leur défaite, et expriment la plus entière confiance dans la possibilité pour Hood de prendre Nashville; ils disent qu'il n'a combattu hier qu'avec une petite partie de ses forces. Il est certain qu'on a évalué l'armée rebelle au-dessous de ce qu'elle est. Elle est faible en artillerie, elle n'a pas plus de 45 à 50 pièces.

Pendant le combat nous avons perdu une section d'une batterie sur notre centre, mais nous l'avons reprise ensuite. Notre perte est plus grande que ne le disaient les premiers rapports, et elle s'élèvera probablement à mille.

Le général Bradley qui commandait une brigade du 4me corps a été blessé. Le général rebelle Gordon a été fait prisonnier après la bataille.

Nos troupes, craignant que l'attaque fût renouvelée le matin, commencèrent à retraiter afin de prendre une meilleure position près de Nashville, où une grande bataille sera probablement livrée.

Jusqu'à la retraite de Franklin nous n'avions probablement pas perdu plus de mille hommes en tout depuis que Hood a traversé le Tennessee.

Il y avait mardi au soir une grande agitation en ville, causée par le bruit que Forrest avait gagné les derrières de Schofield avec 10,000 hommes, et qu'il allait faire une pointe sur Nashville. Les communications télégraphiques avec Chattanooga continuent, et le chemin de fer est libre jusqu'à Murfreesboro.

Dépêche officielle.

Quartier général, Franklin, 30 novembre

Au major-général Thomas: L'ennemi a fait une attaque forte et obstinée avec environ deux corps, et qui a commencé mercredi à quatre heures après midi et a duré jusqu'après la nuit; il a été repoussé sur tous les points avec une forte perte, probablement 5000 ou 6000 hommes. Notre perte n'est probablement pas plus d'un dixième de ce chiffre. Nous avons fait mille prisonniers, y compris un général de brigade.

SCHOFIELD.

L'infanterie de Hood a traversé la rivière Harpeth ce matin, et n'a pas avancé depuis. Sa cavalerie a passé ce matin, au point du jour, aux gués au-dessus de Franklin, en suivant de très près le général Wilson qui s'est retiré dans cette direction. Il y a eu des escarmouches toute la journée. Wilson occupe une position à quelques milles au sud de Nashville et est en état de résister à toute force que les rebelles pourraient amener contre lui.

Des officiers qui ont assisté au combat disent que c'est un des plus sanglants de la guerre. La bravoure des Confédérés a dépassé tout ce qu'on a jamais vu. Bien que massacrés par centaines, ils continuaient à avancer contre nos batteries. Dans l'espace de cinq heures ils ont fait onze assauts distincts contre nos travaux.

De notre côté le major général Stanley a été blessé au cou. On dit le général rebelle Cheatham blessé. Le colonel Lowry du 107e Illinois a été tué, le colonel Waters a été blessé. Le général rebelle Adams a été tué, et le général Scott blessé.

La perte totale de l'ennemi est évaluée à 4000, dont 3000 tués ou blessés. La perte fédérale en tués et blessés est de 700; la perte en prisonniers est légère. La perte en officiers est très forte. Le colonel Stockton et le major James du 72e Illinois sont blessés.

Le bruit court, ce soir, que Hood se porte à l'est de Murfreesboro.

Nashville, 1 décembre—Les charges des rebelles ont été repoussées grâce à une ligne de batteries masquées sur la rive nord de la rivière Harpeth. Forrest était en personne sur le champ de bataille, ralliant ses hommes.

Vers sept heures du soir mercredi, le général Scofield a reçu des renforts considérables ce qui a causé l'échec complet des rebelles.

Le corps du major général A. J. Smith est arrivé ici hier soir.

Nashville, 1 décembre—Les forces fédérales sous le général Thomas se sont retirées de Franklin la nuit dernière et ont pris position et formé leur ligne de bataille au sud de Nashville à environ trois milles au sud d'ici. On entend distinctement de la ville une forte canonnade. Les employés du département du quartier maître sont sous les armes dans les retranchements. On s'attend à une grande bataille.

Retour probable du général Banks.

Washington, 1 décembre—Le *Daily Chronicle*, parlant du major général Banks, dit qu'il se prépare à partir prochainement pour la Nlle-Orléans pour y reprendre sa position comme chef du département du golfe, comprenant la Louisiane, l'Arkansas et le Missouri; ce journal ajoute que la politique civile du général Banks a eu l'approbation du Président des Etats-Unis et qu'il retourne à son poste à la requête de ce dernier, et qu'il n'est pas moins agréable d'annoncer que les meilleures relations existent entre le général Banks et le général Canby, qui est chargé des opérations militaires dans la division du Ouest Mississippi.

Marchés de New York.

New York 2 décembre—Les fonds se sont améliorés. L'argent est facile. Le Sterling sont à 109 3/4. L'or a ouvert à 233, et fermé à 232.

Le coton est calme à 123.

La farine a haussé de 5 à 10 c.

New York, 1er décembre—Le marché a été pris par surprise par la négociation d'un emprunt pour $20,000,000 de 5 20 entre la sous-trésorerie et les banquiers. L'offre a été faite ce matin et à une heure presque tout était pris.

L'or a fermé à une hausse de 2 pour cent sur les cours de clôture d'hier. Les nouvelles militaires favorables ont causé une baisse de 3 pour cent, mais ensuite les cours ont remonté. L'effet des nouvelles de Thomas a été contrecarré par le bruit d'un revers subi par Sherman. On prétend tenir cette information de sources rebelles.

A la Bourse du soir de Gallagher, l'or était à 228 ferme.

Nouvelles d'Europe.

Sandy Hood, 2 décembre—Le steamer China, parti de Liverpool le 19 et de Queenstown le 20, est arrivé avec 7 jours de nouvelles plus récentes. Elles sont sans importance.

L'amirauté anglaise a lancé des ordres rigoureux contre les officiers de la marine qui s'engagent dans les courses du blocus.

New York 2 décembre—Muller a été exécuté à Londres le 14; il a tout avoué sur l'échafaud.

UN MINISTRE FRANÇAIS POUR LE MEXIQUE.

Nous avons annoncé que l'empereur du Mexique avait témoigné le désir que le gouvernement français désignât une personne qui serait appelée, non pas comme le disait hier, par erreur, un journal étranger, à aller prêter son assistance au ministre des finances à Mexico, mais bien à en occuper elle-même temporairement les fonctions.

Parmi les personnes qui, en vue de ce poste, auraient été présentées à l'empereur des Français, M. Giretta, inspecteur général des Messageries impériales, se trouverait, dit-on, en première ligne. M. Giretta a déjà rempli d'importantes missions, notamment en Chine et en Cochinchine, où il avait été chargé d'organiser, conformément au programme du gouvernement français, les services maritimes. [*Patrie*]

Chemin de fer Pontchartrain,
Arrangement d'hiver.
Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
(Convois à vapeur.)
A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les convois partiront comme suit:
—Départ des chars—
DE LA VILLE. | DU LAC.
[illegible]
Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
27sep G. PANDELY, Surintendant.

Reçu à New-York, par le steamship Lafayette, du Havre, et en débarquement des steamer Guiding Star et Morning Star—
Liqueur désinfectante et vin de quinium, de Labarraque.
Capsules au copahu ferrugineux, du Dr Clarke.
[illegible] de Mathey et de Doucet, de Londres.
Sirop de Raifort iodé, de Dorvault.
Capsules de Raquin, au copahu pur, au copahu et matico et au copahu et fer.
Capsules Mathey Caylus, mélange du Dr Cullerier.
Granules de Digitaline, d'Atropine, de Strychnine, &c., &c.
Régénérateur Universel, de Francbe-Lahausse.
Vomitif et Purgatif de Leroy.
Sirop de Dentition, du Dr Delabarre.
Racahout des Arabes; Sous-Nitrate de Bismuth.
Pilules anti-album, de Colbert, Grains de Santé, de Franck, &c.
Et un assortiment complet de toutes les spécialités françaises.
Parfumerie de E. Pinaud, E. Coudray, Lubin et Violet.
Un choix de SANGSUES SUEDOISES, 1re qualité.
Biberons de tous modèles, Pipes à sein, de toutes formes.
Seringues et demi Seringues françaises.
Elixirs, Pâtes et Opiats dentifrices, Eau de quinine et autres toniques pour les cheveux, &c., &c., &c.
A vendre, à la Pharmacie E. E. MOUGIN,
Encoignure Dauphine et Douane.

Avis Spécial.
LE comité d'arrangements du Bal au profit de la veuve Mobery, annonce respectueusement que le Bal sera donné au Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon, le 10 décembre 1864, au lieu de la Salle Lusitanos. Les premiers billets émis pour cette salle serviront pour le bal de l'Opéra.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
301...... Rue de Chartres 301
Entre Ste-Anne et Dumaine.

Lettres non réclamées,

Restant à la Poste, de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, le 9 Déc. 1864.

Pour obtenir ces lettres, il faut déclarer qu'elles ont été annoncées, donner la date de cette liste et payer un cent pour l'annonce.

Celles qui n'auront pas été retirées un mois après avoir été annoncées, seront envoyées au Bureau des lettres mortes.

Timbres d'affranchissement.

Le timbre d'affranchissement doit être placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, et l'on doit laisser entre ce timbre et la suscription un espace suffisant pour l'estampage de la poste, afin que la marque ne recouvre pas l'écriture.

Lettres à renvoyer.

Si l'auteur d'une lettre désire qu'elle lui soit renvoyée dans le cas où elle ne serait pas réclamée dans les trente jours, au moins, il doit écrire sa demande et la signer, en indiquant son Etat et son bureau de poste, en travers de l'extrémité gauche de l'enveloppe, du côté de la suscription. Il sera fait droit à cette demande, sur le pied du port payé d'avance, payable au moment où la lettre est remise à l'auteur.—Section 28, loi de 1863.

On peut faire remettre gratuitement les lettres par les facteurs de la poste au domicile des personnes à qui elles sont adressées en observant les règlements qui suivent: 1o—Que l'adresse de la rue et du numéro, aussi bien que du bureau de poste et de l'Etat, soit écrite lisiblement; 2o—Qu'on indique en tête des lettres, le bureau de poste et l'Etat ainsi que la rue et le numéro de la personne qui écrit, et qu'on les signe en plein de son nom, et qu'on prie la personne à qui l'on écrit de copier exactement l'adresse ainsi donnée; 3o—Les lettres écrites à des étrangers ou à des voyageurs qui passent par une ville et dont on connaît l'adresse, doivent avoir le mot "TRANSIENT" écrit à l'angle gauche inférieur de l'enveloppe.

Nlle Orléans, 9 décembre 1864.

A
André & Berger; Azzone, Dr; Ancola, Jules; Angrain, Paul; Autori Santo, pour G D'Anna; Allward rue Tremé; Augé, peintre.

B
Baston, Mme; Blanc, Marcelin; Bergerou, Aveline; Benoit, Joseph; Bernard, Samuel; Bertrand, Emile; Bernard, Emile; Berthaud, François; Briant, Mme D P; Boleron, Pierre; Bordon, Cora; Boos, Mme M L; Bobilliod, François; Brout, Didier; Boudet, Louis L; Bolefant, Jean; Bousset, Clothilde; Bruguières, Isabelle.

C
Cardenas, Florentine; Cazeaux, Ulysse; Cabedebos; Caralon, Huchet Labedoyer; Capdevielle, Philippe; Castagnet, Louise; Chauveau, Mme M A; Carlio, Amanda; Cassagne François; Caseus, Jean; Caubère Dona; Camus, Mary E; Clay, Victoria à bord du Tobacco; Champfranc, Pierre; Caillié, pour Borch; Carrère, F; Clément, Joseph; Cornish, Antonio; Caterino, Giovani; Coster, Robert; Corneille, Cas; Cornel, Mme; Coulon, O D.

D
Damestre, Laurent; Dambran, Jn Baptiste; Deb[illegible], Jean; D'Aquin, Mme A; Delisle, Mark L; Deveaux, Mme M C; De Cous, Amanda; Devesque, Ferrar; Demallais, François; Degalle, Vve; Delgado, Virginia; De Angelis, Candide; Debat, Jules; Delphin, F L; Destrey, Mme L; Dernier, E; Delvaille, Mme A; Desconets, Théodore; Durel, N; Dufour, Mme A; Durand, Mme Louis; Ducloe, Mme Victor; Demestre, Jn pour J Lasserre.

E
Estela, Miguel.

F
Fellip Manuel Silva; Faggiani, Francesco; Francesconi, Giacomo; Fallo, Baptiste; Fouquet, capitaine du Castilion; Favre, Aug; Farge, [illegible]; Figuière, Joseph; Fils, Mme Rodolphe; Fontaine, Winefried L.

G
Gallnier, A; Grandpré, Mme J; Galabert, Mme F; Genella, Joseph; Gollain, Théophile; Gusniard, charpentier; Guibert, T; Guzan, Emile.

J
Jauday, pharmacien; Javette, Ellen; Jacquet, Gustave; Jabat, Christopher; Julliérat, Eugénie.

L
Lamarre, Pierre; Locket, Emanuel Jean; Larrouqué, Jean Pierre; Laloment, Rempart St.; Lafon, Theary; Latour, Mme L; Laffitte, Mathilde; Labarthe, Mme W A; La Rosa, Francesco; Levy, N; Lefrançois, Pierre; Le Gendre, M.; La Grande, Julia; Legrande, Peppe; Louis, Mme, Fence St.

M
Matteo, Frank; Marques, Juan; Mestre, John; Mercier, Léopold; Meunier, A; Metresad, Mme; Mirec, Sophie; Michele, Antonio; Milton; Merenes, Théodore; Muller, Amédée; Muh, Louis.

N
Narcisse, Mme L A; Nobie, Alice; Nobiet, pour Berthe Chid[illegible].

O
Oghiglieciah, pour L. P. Antonovich; Obradovich, Biagio; Ghenoder, G.

P
Praiat, G. à bord du Verrier; Passat, Alex pour Jos Barbier; Palona, Che; Peyrous, F. Arthur; Prieur, Euphrasie; Pique, Jean; Pitrie, Mathilde; Porte, pharmacien; Pochelo, E.

Q
Quatrevaux; Quatila, Mme J.

R
Rabel, Pierre; Ravignot, Vve; Rieiland, Joseph; Rivard, Jules; Roux, John G; Roumel, Mme P E.

S
Stella, Signor Milo; Salvo, Vincenzo; Sicen, Alphonse; Sofay, Joseph; Souyens, Désiré; Stonitch, John.

T
Tranchina, Felice; Terrebonne, V D; Thiebaud, François; Tutebaud, Joseph; Tuscot, F; Thierry, Mme J & Emile; Tresolaire, Lucien; Toronto, Giuseppe; Trecolaire, J; Tourte, Bernard.

V
Verdelle, M; Vignerie, Franc le; Vinette, Mme Delphin; Vivas, Mme Antoinette; Vatelle, Mme Mary.

Z
Zir, Michel, pour G Morand.

J. M. G. PARKER, Maître de Poste.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 8 décembre 1864.
AVIS est donné que conformément à l'article 8 de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue du Canal, No 111, LUNDI, 26 décembre 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
9déc—au26 J. W. HINCKS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville de la Nlle Orléans.
Nouvelle Orléans, 7 décembre 1864.
AVIS — L'élection annuelle de DOUZE DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue Royale, No 4, le TROISIEME LUNDI de décembre (19 du courant) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
8 déc—10f P. E. MADER Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carollton.
Nlle Orléans, 1er décembre 1864.
L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, lundi 2 janvier 1865, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi, au bureau No 15 rue Baronne.
30 nov—au 2janv RICHARD J. EVANS, Manager.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans
Rue de la Commune, No 130.
1er décembre 1864.
AVIS est donné qu'une élection aura lieu à ce bureau, LUNDI, 2 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour six Directeurs de cette compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain. W. S. BROWN, trésorier.
2déc—1m

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 26 novembre 1864.
L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième LUNDI de décembre prochain (le 12) de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.
26nov—au 12 déc inc. CH. JUMONVILLE, faisant fonctions de caissier.

BANQUE D'AMERIQUE.
Nlle-Orléans, 21 novembre 1864.
L'ELECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, mercredi, 21 décembre prochain.
22nov—au21déc AM. FORTIER, Caissier.

LE Dr. JULES A. MATHIEU,
HOMŒOPATHISTE,
REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au
No 319 rue des Remparts près l'Esplanade.
Heures de consultation: de 7 à 9 A. M. et de 2 à 4 P. M. 5 déc—1m

Habillements pour hommes et enfants.
LEON GODCHAUX,
31...... Rue du Canal...... 31,
Et 215 et 217, VIEILLE LEVEE, en face du Marché Français,
PREVIENT le public qu'il trouvera dans ses magasins un immense assortiment de VETEMENTS D'HIVER de toutes qualités, dont quelques-uns faits des étoffes les plus fines, pour remplacer le linge fait sur commande. Il a également un magasin au stock bien assorti d'habillements de jeunes garçons et de lingerie pour hommes. Il appelle l'attention du public sur ces articles et espère qu'en ayant constamment de bonnes marchandises et en les vendant à
PRIX REDUITS,
il méritera le même patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour.
Vêtements sur commande, dans le plus bref délai, et garantis bien faits.
Il invite le public à venir visiter ses marchandises avant d'aller ailleurs. 29 oct—3m

AVIS.
AVIS est donné que la succession de Constance Devaugine, veuve de Charles Perret, est maintenant ouverte dans la paroisse St-Charles pour liquidation. Toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont requises de payer immédiatement, et toutes personnes ayant des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont invitées à les présenter, dûment approuvées, à l'un ou l'autre des soussignés.
LOUIS C. PERRET, administrateur.
A. LAVISSON, Avocat de l'administrateur, au coin des rues Natchez et du Magasin.
19 nov—1m—3m

AUX MERES.
LA plupart des mères désireraient commencer de bonne heure l'instruction de leurs enfants; mais beaucoup appréhendent, et avec raison, de les envoyer trop jeunes dans les écoles.
Le MANUEL DES MERES OU PREMIER LIVRE DES ENFANTS, en vente à L'ECOLE PRIMAIRE ET SUPERIEURE, rue des Remparts 340, vient offrir les moyens d'apprendre elles-mêmes à leurs enfants à lire et à écrire, d'après leurs facultés intellectuelles.
15 nov—19, 26—déc. 3 et 10.

Prets sur gages.
LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, fourchettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, valeurs, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 164, Gravier. J. HART.
N. B.—On prête à la semaine, [illegible]

Approuvée par l'Académie impériale de Médecine. Médaille d'or par les hôpit. de Paris
23 ANS DE SUCCES
Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens. — Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres.
PREPARATION AGREABLE, DISCRETE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm., 125, boulevart Magenta, Paris
COPAHINE-MEGE
Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique
Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale; chez M. Duconge, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats Unis.

PILULES DEHAUT
Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire — Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent — Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St Denis, No 147.
Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.
Aussi chez MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.
DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale; et chez Ed. GUILLOT droguiste, 120, rue Royale.
Et au détail, dans les principales pharmacies de la Nouvelle Orléans.

PREVENTION ET guérison des MALADIES DE POITRINE
TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES
HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. | SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse | PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.
Ces préparations sont les seules recommandées par le Dr CHURCHILL (Medical circular 9 avril 1861). Prix 4 fr. le flacon, avec instruction.
12, rue Castiglione, — SWANN, Pharmacien, — 12, rue Castiglione, à Paris.
Les Sirops se vendent en flacons carrés avec le nom du docteur Churchill gravé sur le verre. Les Pilules en flacons carrés. —AVIS: Les seules véritables Hypophosphites du Dr Churchill portent une étiquette [illegible] la signature H. H. SWANN.—Dépôt à la Nouvelle Orléans chez M. LOUIS CASTEL, Pharmacien, à New York chez MM. JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183, Broadway.

VIN DE SALSEPAREILLE DU Dr CH. ALBERT
Le Vin de Salsepareille du Dr Albert est prescrit par les médecins comme le Dépuratif [illegible] maladies secrètes, ulcères, dartres [illegible]. Dépôt à PARIS [illegible] — à New York [illegible] North William street, No 30 — Nouvelle-Orléans, chez M. L. Castel [illegible] et dans les principales pharmacies de l'étranger.

NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES
Par la méthode du Dr CHABLE, 36 rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.
PLUS DE COPAHU
DEPURATIF DU SANG
[illegible]
HEMORRHOIDES—Pommade, guérissant en 3 jours.
VENTE en GROS, s'adresser à CHABLE, Médecin Pharm., 36 rue Vivienne, Paris et les principales pharmacies.

Paquebot régulier du samedi— POUR VICKSBURG, NATCHEZ et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur JOSEPH PIERCE, capitaine F. D. Pratt, commis F. A. Sherman, partira régulièrement, pendant la saison, à 5 heures du soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7.
19nov—

Jours de départ, les DIMANCHES et MERCREDIS à 10 heures du matin — Paquebot régulier de la Côte et Bayou—Deux fois par semaine—Le beau paquebot neuf W. W. CRAWFORD, capitaine Alexis Grant, Julien Trahant et Ambroise Martin, commis, partira de la Nouvelle-Orléans pour le Fort Jackson, la Quarantaine, la Pointe à la Hache, l'Anse-aux-Jésuites et tous les points intermédiaires comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, Agent, No 18, rue Bienville au premier.
1er déc—1m

POUR THIBODAUXVILLE, et les points intermédiaires—Le beau vapeur LAFOURCHE, capt. [illegible] partira pour les points ci-dessus tous les SAMEDIS, à 8 heures du soir. Pour fret, s'adresser à bord. 11nov—1m

Jours de départ, le MARDI et le SAMEDI, à 8 heures de l'après-midi—Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur MUSIC, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Wm King, J. A. Labarthe commis, partira de la Nouvelle-Orléans tel qu'il est dit ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères sur la côte, Donaldsonville, Plattenville, Napoléonville, Thibodaux et tous les débarcadères sur le Bayou Lafourche, sur la route.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à F. GALLAHER, rue Poydras, No 51 ou à JOHN L. TITUS.
1 déc—

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les points intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Chas H. Blaser, Geo. Williams commis, partira régulièrement à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agt, rue Front, No 7.
14 nov—1m

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise NANCY, capitaine Heller, fine voilière, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse au premier.
6nov

POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise VILLAGE GEM, capitaine Johnson, de la portée de 400 tonneaux, ayant presque complété tous ses arrangements, partira pour le dit port Samedi prochain, 10 courant. Pour balance de passage seulement, s'adresser à bord, poteau 35, 2me district, ou à JOSEPH KELLY, 23, rue Gravier, ou à FAGGIO FRERES, 62—64, rue Vieille Levée.
7déc—

POUR MATAMOROS—Ligne régulière—La goélette anglaise, de 1re classe, ADELINE, capt. Campbell, traversant la barre, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à CORNISH & LEBLANC, 465, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St. Philippe.
10nov—

POUR TAMPICO—Ligne régulière directe—La goélette FREDERICK No 2, fine voilière et de première classe, capitaine A. Gonco, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour Tampico sous peu de jours. Pour balance de fret ou de passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St-Louis, ou à S. FERNANDEZ & Co, 125, Vieille Levée.
9 déc—10f

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise ANNITA ANNA, capitaine Beher, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. KELLY, 147 rue Gravier ou à F. BELLINO, 28 et 30 Tchoupitoulas.
3déc

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise SALVADORE MARIE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. KELLY, 147 Gravier ou MARISTANY & BELLINO, 28 et 30, Tchoupitoulas.
3 déc

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise MATTIE, capitaine Cox, prend un chargement pour le susdit port, et partira sous quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, Rue Gravier No. 147.
1 déc—

POUR MATAMOROS — La belle goélette anglaise BRAZOS, fine voilière, capitaine Blohm, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu, ainsi qu'il est dit plus haut. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au No 6 de la rue St Louis, au premier, ou à A. SOCOLA, Rue de la Vieille Levée No 111.
30 nov

POUR MATAMOROS—La goélette clipper anglaise C. W. CHAPIN, fine voilière, capitaine Gooh, a la plus grande partie de son fret à bord. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, rue de la Nouvelle Levée No 125.
27 nov

POUR MATAMOROS—La fine et élégante goélette anglaise ELIZABETH, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse au 1er.
24 nov

POUR MATAMOROS—La jolie goélette anglaise HELENA, capitaine Fischer, fine voilière, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira prochainement pour Matamoros. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, 77, rue des Magasins.
6 nov

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du Golfe—POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise HARRIET WOOD, fine voilière et de première classe, capitaine L. N. Hanson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser au pied de la rue St Louis ou à S. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 125.
21 sept

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise, neuve et de première classe, SALVADOR, capitaine L. N. Hansen, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour le dit port sous peu de jours. Pour balance de fret, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St. Louis, ou à S. FERNANDEZ & CO, No 125 rue Vieille Levée.
6déc—10f

POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise JOHN DOUGLASS, fine voilière, capitaine [illegible], ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le susdit port. Elle débarque sa cargaison au-delà de la barre. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au No 6 de la rue St Louis, au premier.
18nov—

POUR MATAMOROS. — La goélette JOHN DOUGLASS, capitaine Jean [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu—Pour fret ou passage, s'adresser à LAZARD & MICHEL, No 188, rue Vieille Levée.
18nov—

Avances en argent.
Des avances libérales en argent seront faites sur marchandises consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.
WILLIAM J. REID. [illegible] No 43.

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE
PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS
Ce sirop est employé avec le plus grand succès depuis [illegible] par les médecins de tous pays. Nos célèbres MM. les professeurs à la faculté de Paris ANDRAL, BOUILLAUD, [illegible] ont obtenu les plus heureux résultats dans les MALADIES DU CŒUR, les PALPITATIONS NERVEUSES, les HYDROPISIES DE POITRINE et autres [illegible], l'Asthme et les Catarrhes pulmonaires chroniques, les Bronchites nerveuses, Coqueluches, Enrouements, etc. [illegible]
Chaque bouteille de SIROP DE LABELONYE est revêtue d'une étiquette [illegible]

DRAGEES AU LACTATE DE FER DE GELIS & CONTE
APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.
A la suite d'expériences faites par une commission composée de MM. les professeurs BOUILLAUD, FOUQUIER et BALLY [illegible]
Les Dragées de Gélis et Conté sont le remède par excellence contre l'appauvrissement du sang [illegible]
Chaque boîte porte la signature de M. LABELONYE, propriétaire.
Dépôt général [illegible] à Paris, rue Bourbon Villeneuve No 19; à la Nouvelle Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, encoignure Ste Anne et Royale et dans les principales pharmacies.

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient suivant le degré d'avancement des élèves.
Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne. 1 déc—

Institution A. Darrot,
—POUR LES DEUX SEXES—
114 }......RUE ROYALE......{ 118
Entre St Pierre et Toulouse
Chaque département a son entrée et ses classes particulières.
Pour les conditions, s'adresser à l'institution.
28 nov—1m

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
RUE DU CAMP
No 199 et 201, entre Julia et St. Joseph
Pour renseignements s'adresser au local de l'institution, où des prospectus seront délivrés.

Institut St-Charles
Dirigé par Mme C. MACE.
Pensionnat et Externat pour les Demoiselles
101......RUE BOURBON......101
En face de l'Opéra.
CETTE Institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. Le local vient d'être disposé de manière à satisfaire à toutes les exigences d'un établissement de ce genre; la cour est vaste, les salles d'étude et les dortoirs sont parfaitement aérés.
Les professeurs attachés à cette Institution sont toujours choisis parmi les meilleurs de la ville. M. Gerreau, ancien chef d'institution à Paris, est, depuis plusieurs années, chargé des cours d'Histoire et de Littérature.
S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE......275.
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus au dit établissement, ou chez les principaux libraires. 31août—1an—t

Conservez vos Dents,
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
156, RUE DU CANAL,
près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. Foster,)
continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais
19 nov—1m

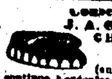

JOHN H. KEEP,
MARCHAND DE
Métaux, Articles d'artisans, Balances &c
Rue du Canal, Nos 22, 24, 26 et 28,
15oct—3m Au coin de la rue Fulton.

JUSTIN, XIMENES & Co,
Marchands Commissionnaires,
A BAGDAD (MEXIQUE.)
6 oct—3m

Dr. F. FORMENTO Jr.,
CHIRURGIEN des armées Franco-Sardes pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisianais de Richmond, Médecin des Sociétés de Bienfaisance Italienne et Portugaise.
Résidence, rue des Ursulines, 66—Cabinet de consultation, rue Carondelet, 5. 18 sept—1m.

A VENDRE.
Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. L.
4 oct—3m

Avis au public et aux contribuables
LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de Ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessments, et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 111 (au premier), Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, de 10 heures à midi.
18sept— JOHN T. DUFOUR.

Bateaux de la Compagnie de Paquebots de la Malle de la Nelle Orléans.
BEN. FRANKLIN, Capitaine H. Cousot. — MITTIE STEPHENS, STAR, cap. W. B Greathouse.
Les susdits bateaux ont formé une ligne régulière pour le commerce de la Côte et feront dorénavant à Baton Rouge et tous les ports intermédiaires les voyages comme suit:
Le BEN FRANKLIN, de la N. O., Les lundis, Les jeudis } à 5 h. P. M. — Le MITTIE STEPHENS, de la N. O., Les mardis, Les vendredis } à 5 h. P. M.
Le BEN FRANKLIN, De Baton Rouge, Les mardis, Les vendredis } à 5 h. P. M. — Le MITTIE STEPHENS, De Baton Rouge, Les mercredis, Les samedis } à 5 h. P. M.
Le STAR, de la N. O., Les mercredis, Les samedis } à 5 h. P. M. — Le STAR, de Bat. Rouge, Les jeudis, Les dimanches } à 5 h. P. M.
Les propriétaires de cette Ligne s'engagent à montrer la plus grande libéralité de manière à satisfaire, sous tous les rapports, les planteurs, les négociants et tous ceux qui voyageront sur leurs bateaux ou leur confieront du fret. LES EXPEDITEURS PAR CES BATEAUX PEUVENT SE FAIRE ASSURER A PLUS BAS PRIX QUE SUR LES AUTRES BATEAUX.
Pour fret, assurance ou passage, s'adresser à LOUIS C. D'HOMMERGUE, Surintendant général, Au Bureau de la Compagnie d'Assurance Manhattan & Phoenix, au coin des rues Camp et Commune, ou à JOHN L. TITUS, Agent général pour le fret, au coin des rues Bienville et Vieille Levée, au premier.
21 nov—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES

DES PAROISSES

St. Charles, St. Bernard et Plaquemines.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats Unis—District de la Louisiane } *Nouvelle Orléans*, 18 novembre 1864.

CONFORMEMENT aux lois de revenu intérieur des Etats-Unis et à la résolution conjointe du Congrès, à qui elle est intitulée "Résolution conjointe imposant un droit spécial de revenu", et qui a été approuvée le 4 juillet 1864, avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer un droit ou une taxe, sous l'empire desdites lois et de ladite résolution, dans la partie du district de perception de l'Etat de la Louisiane comprise dans les paroisses St. Charles, St. Bernard et Plaquemines, que le percepteur dudit district a reçu de l'assesseur dudit district, les listes de perception pour lesdites paroisses conformément à la loi, y compris les taxes annuelles de revenu pour 1862 et 1863, la taxe spéciale de revenu en vertu de ladite résolution conjointe et tous les droits ou taxes de revenu intérieur, assessées dans lesdites paroisses jusqu'au 1er octobre dernier, que les droits ou taxes ainsi assessés par ledit assesseur sont dus et doivent être payés, que les dépôts dudit percepteur les recevra comme suit: pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la Paroisse St. Charles, à la maison de cour de ladite paroisse, le 8, le 5, le 9, le 10, le 16 et le 17 décembre prochain, pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la paroisse St Bernard, à la maison de cour de ladite paroisse, le 28 et le 29 de novembre courant, le 5, le 6, le 14 et le 15 décembre prochain, pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans la paroisse Plaquemines, à la maison de cour de ladite paroisse, le 30 novembre courant, le 1er, le 2, le 8, le 14 et le 15 décembre prochain, que toutes les personnes qui négligeront de payer lesdits droits ou taxes, ainsi assessés, aux dépôts du susdit percepteur, dans le temps spécifié ci-dessus pour les paroisses désignées, seront sujettes à payer dix pour cent de plus sur le montant desdits droits ou taxes. Thomas D. Harris a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses St Charles et Jefferson. Richardson Gawley a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses Plaquemines et St Bernard et la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve. Les taxes dues dans n'importe laquelle des susdites divisions de perception peuvent être payées à n'importe lequel des susdits bureaux. Heures de bureau, de 9 à 3 heures. La monnaie courante des Etats-Unis et des banques nationales est la seule reçue en paiement de taxes. Les titres de revenu intérieur seront à vendre par lesdits députés du Percepteur.

21nov—au 17déc Wm E. WHITAKER, Percepteur.

Avis de médecin.
W. H. BODENHAMER, M. D., de New York, et devant de Paris, France, s'étant fixé à la Nouvelle Orléans, offre ses services comme médecin et chirurgien. Il s'applique particulièrement au traitement des maladies qui ont été pendant si longtemps, la spécialité de son père—les HEMORROIDES, les FISTULES, les FISSURES, la CHUTE DES INTESTINS, le RETRECISSEMENT DES INTESTINS, l'ULCERATION DES INTESTINS ainsi que des différentes affections chroniques de la MATRICE et des REINS. Son cabinet est au No 5 de la rue St Charles, à une porte de la rue du Canal.
Il fait des visites dans toutes les parties de la ville. Son cabinet est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures et demie de l'après midi. 24 nov—1m

Poêles. Poeles.
POELES aussi bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché.
BATTERIES DE CUISINE, ARTICLES EN FERBLANC, cuivre et en tôle, A vendre par J. H. KEEP.
9 oct—1m au coin des rues Canal et Fulton

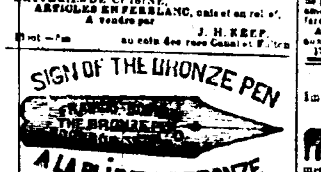

PAPETERIE ET IMPRIMERIE
Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient certainement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe,
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR
62 rue Bourbon, entre Bienville et Conti
6 nov—mar jeu ven dim

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,
CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 194 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue le met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.
Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion: tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé.
Elle donne des consultations en anglais et en français.
Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.
La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 194, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessus de la rue du Canal.
LE TALISMAN DE PERSE, porte toujours bonheur à la personne qui l'a, lui rend le cœur léger, le fait aimer, ramène la paix dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.
1déc—1m—dec Mar J V D

PLUS DE DISTANCE!
DIVINATION! PREDICTION!
PAR MADAME ADAH,
Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand
Heures de consultation, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
3oct—6m3ps No 99, rue St Louis

AVIS.
LE Dr RODRIGUEZ, de la Faculté de la Havane arrivé dernièrement de Londres, de Paris et quelques-unes des autres principales villes de l'Europe, offre respectueusement ses services au public de cette ville, particulièrement pour le traitement de la gravelle, des catarrhes de la vessie, de l'inflammation chronique des reins, de la goutte, des rhumatismes chroniques; il garantit une guérison prompte et radicale au moyen de ses remèdes végétaux. Le Dr. Rodriguez offre également son spécifique pour la dissolution du calcul de la vessie. Il peut produire des certificats du succès de son traitement dans les susdites affections.
Cabinet de consultation—Rue Conti, No 73, entre les rues Royale et Bourbon. Heures de consultation, de midi à 3 heures de l'après-midi.
29 oct—3m—mar. jeu. ven. et dim.

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres....No. 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, balustres d'escalier, abat-jour, corniches et [illegible] que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
3oct A. BROUSSEAU & Co

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux et leurs familles. 18août—6m

Consulat de France.

Avis mensuel—Décembre 1864.

Sont invitées à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A Aliz Mme, née Ruffy.
B Berbrich, Laurent; Baron, Victor.
C Cabrol, Pierre Louis; Combecave, Alexandre.
D Dupont, Kennedy; Dedier, Pierre; Dragonne, Eugène; De May, Mme Vve née Guibert.
E Eber, Octave.
F Flat, James; Fabian Mme, née Sophie Fisk.
G Guéringer, P U; Goyhère, Joseph; Guyot, Louis.
H Hoffherr, Emilie Mlle.
J Jadeau, Louis; Juge, Mme.
L Lebeau, Roselie Paul; Lalagne, Bernard Mme Vve; Lamaille, Auguste; Lefèvre Mme, née A Pérou; Legendre, Emilie Mme.
M Montreuil; Mahieu, Dr en médecine; Majestre, Pierre.
P Paret, Mme Vve; Pettipain, F.
R Rab, Mme Vve, née Bonseigneur.
S Sumnier, J Mlle; Schmidt, César bijoutier.
T Teusst.
V Volard, Joseph Mme Vve.
W Walsch, Jacob.

La Chancellerie du Consulat de France sise à l'angle des rues Magazine et Natchez, est ouverte tous les jours, les dimanches exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er déc—

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés de valeur, dans le 1er, 2me, 3me et 4me Districts de la Nouvelle-Orléans, et dans Est et Ouest Bouligny, Jefferson City.

Succession de dame M. M. E. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19,959

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur, Bureau No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, en vente publique, le mardi 20 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 novembre 1864—No 19,959—les propriétés suivantes, savoir:

Dans le Premier District de la N. O.

1o—Trois terrains dans l'îlet No cinquante-sept, borné par les rues Julia, Commerce, Levée (Nouvelle) et Notre Dame, désignés par les numéros Deux, Trois et Quatre et faisant face à la rue Julia.

Dans le Second District de la N. O.

2o—Deux terrains dans l'îlet No six, borné par les rues Rampart, Lopez, Conti et Bienville, désignés par les numéros Un à Neuf inclusivement, et les numéros Onze, Douze et Treize.

3o—Dix terrains dans l'îlet No sept, borné par les rues Conti, Rendon, Promenade Carondelet et Lopez, désignés par les numéros Un à Dix inclusivement.

4o—Vingt-quatre terrains dans l'îlet No Dix sept, borné par les rues Conti, Bienville, Salcedo et Gayoso, désignés par les numéros Un à Vingt-quatre inclusivement.

5o—Dix huit terrains dans l'îlet No Trente trois, borné par les rues Conti, Promenade Carondelet, Dupré et White, désignés par les numéros Un à Dix huit inclusivement.

6o—[illegible] terrains dans l'îlet No Quarante deux, borné par les rues Conti, Promenade Carondelet, Broad et White, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement, les numéros Vingt et un et Vingt deux, et les numéros Vingt sept à Trente deux inclusivement.

7o—Quatre terrains dans l'îlet No Quarante huit, borné par les rues Broad, Conti, [illegible] et Promenade Carondelet, désignés par les numéros Trente deux, Trente trois, Trente quatre et Trente cinq.

Dans le Troisième District de la Nlle-Orléans

8o—Trois morceaux de terre faisant face au Bayou St. John, [illegible] désignés par les numéros Dix et Onze.

[illegible]

Dans le 4e District de la Nlle-Orléans

13—Deux terrains dans l'îlet No Trente Sept, borné par les rues Religieuses, Rousseau, Ste-Marie et St. André, désignés par les numéros Trois et Quatre, avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à étage, en bois, avec les dépendances, louée à bail pour une année finissant le 13 septembre 1865, à raison de [illegible] piastres par mois.

Jefferson City, Est-Bouligny.

15o—Trois terrains dans l'îlet No Dix, borné par les rues Jersey, Laurel, Constance et Marengo, désignés par les numéros Dix sept, Dix Huit et Dix Neuf.

16o—Sept terrains dans l'îlet No [illegible], borné par les rues Louis, Austerlitz, Live Oak et Constantinople, désignés par les numéros Dix Neuf à Vingt Cinq inclusivement.

17o—Six terrains dans l'îlet No Vingt Trois, borné par les rues Magazine, Live Oak, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros Sept à Douze inclusivement.

18o—Vingt deux terrains dans l'îlet No Vingt Quatre, borné par les rues Live Oak, Austerlitz, Magazine et [illegible], désignés par les numéros Un à Vingt-Deux inclusivement.

Jefferson City, Ouest Bouligny.

17o—Vingt quatre terrains dans l'îlet No Trente Six borné par les rues Camp, Jena, [illegible] et Napoléon Avenue, désignés par les numéros Un à Vingt Quatre inclusivement.

[illegible]

Le tout d'après les plans qui seront exposés au bureau de l'encanteur quinze jours avant la vente, et à la Bourse des Marchands et des Encanteurs le jour de la vente.

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats Unis, la balance à un an de crédit, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, payable à la Banque [illegible] de la date de l'adjudication, portant six pour cent d'intérêt de ce jour de la date à l'échéance, et huit pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation. Les acquéreurs auront le privilège de payer le prix total de l'adjudication comptant. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs.

Actes de vente par-devant S. Magner, notaire public aux frais des acquéreurs.

17nov—

Louis Grünewald,
Importateur et Marchand de Musique et d'Instruments de musique,
A transporté son magasin du No 88 de la rue de Chartres au grand magasin No 129 de la rue du Canal, (Bâtisse Touro) où il aura constamment un assortiment complet d'instruments de musique de toute espèce,
PIANOS et ORGUES FRANÇAIS et AMERICAINS,
INSTRUMENTS A CORDES ET EN CUIVRE, TAMBOURS, CORDES, &c.,
MUSIQUE, ETRANGERE et AMERICAINE, y compris toutes les publications les plus récentes &c.
LOUIS GRUNEWALD,
Rue du Canal, No 129—Bâtisse Touro—
—ci-devant au No 88 de la rue de Chartres.
15nov—1m.

Système Parisien.
VICTOR DUBOIS.
SALON pour COUPE DES CHEVEUX et la barbe. Aussi, salon spécial pour la TEINTURE des cheveux et de la barbe.
38 ...... Rue Royale 38
où sont constamment employés les meilleurs ouvriers.

Pension bourgeoise,
TENUE PAR
Mme Ve Eugène Caillé,
AVANTAGEUSEMENT CONNUE A BILOXI
Prix modérés
Rue St Louis No 23. 5 déc—8

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,
No 97, rue de la Vieille Levée
entre St Louis et Conti. 16 nov—1m

ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Rue Carondelet, No 20,
S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'actions, de meubles et fait des ventes au dehors.

Nouveaux Médicaments.
Injection et Liqueur
POUR la guérison rapide et infaillible de la Gonorrhée et écoulements de toute nature quelqu'anciens qu'ils soient.
Eau et Sirop Dépuratif,
Pour la prompte guérison des dartres, boutons, ulcères provenant des funestes conséquences des maladies secrètes.
Liqueur anti-rhumatismale
Quelques cuillerées de cette préparation soulagent et font disparaître les douleurs rhumatismales les plus aiguës.
Sirop Pectoral
Contre les rhumes, toux, catharres, enrouements.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues suites de souffrance et d'insomnie.
A vendre par E. BATTIER, pharmacien,
3oct—3m Coin Dauphine et St Pierre

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.
TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est âcre ou vicié. S'adresser à GALDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1 déc—1m

Nouvelle Salle d'Encan.
RENE GUTIERREZ, encanteur,
Annonce à ses amis et au public qu'il a pris le magasin No 84 DE LA RUE DE CHARTRES, PRES LA RUE CONTI. Il s'occupera personnellement de toutes les VENTES DU DEHORS, des ventes de succession, propriétés foncières, meubles, actions de banque, fonds de groceries, marchandises sèches, &c. Les marchandises de toute espèce sont reçues en consignation au magasin d'encan No 84 DE LA RUE DE CHARTRES, près la rue Conti.
Jours de vente, les MARDIS et les SAMEDIS de chaque semaine à 10 heures du matin. 3 déc

Haricots rouges nouveaux
50 BARILS HARICOTS ROUGES NOUVEAUX, venant d'être débarqués du Morning Star, et à vendre par A. D. GRIEFF,
5déc—3f Rue de la Vieille Levée, Nos 46, 50 et 52, coin Bienville

F. RIMAILHO & ESPENAN
45, rue de Chartres,
ONT REÇU DE FRANCE PAR LA VOIE DU NORD,
GANTS JOUVIN pour dames et hommes,
GANTELETS de tous genres,
PALETOTS DRAP, nouveauté pour fillettes,
BERTHES et Châtelaines velourées,
POINTES DE PERLES au crochet,
RESILLES et Coiffures nouveautés,
PEIGNES ivoire et écaille,
BOUCLES et Rubans à ceintures, genres nouveaux,
GARNITURES, Passementerie. Jais pour robes et manteaux.
CORSETS coutil et satin, de Seebel Dumas, &c. &c.
29 nov—4f

SANGSUES SUEDOISES.

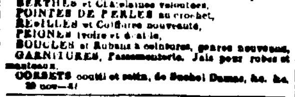

à vendre en gros et en détail, rue Royale,
HAAN & FREDERICKSON

PRESSES MECANIQUES.
LOUIS MARCHAND, imprimeur
94...Rue Jefferson, près Chartres...94

VENTES JUDICIAIRES.

Joseph Tricot vs Alexandre McDonald.
Le même vs le même.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Nos 11,681 et [illegible]—En vertu d'un ordre de saisie et vente [illegible] adressé par l'Honorable la Sixième Cour de District [illegible] je procéderai le SAMEDI 31 décembre 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, [illegible] à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues [illegible], La Course, St-Jean Baptiste et Rousseau, et désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par Wm Tobin, arpenteur, le 18 novembre 1861, et déposé pour référence au bureau du shérif.

Ledit terrain mesure [illegible] pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence à deux étages, en bois, dépendances et appartenances.

Un autre terrain situé au faubourg de l'Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues [illegible], La Course, St Jean Baptiste et [illegible], désigné par la lettre A, d'après le plan dressé par Wm Tobin, arpenteur, le 18 novembre 1861 et déposé pour référence au bureau du shérif.

Le dit terrain mesure conformément au plan, trente [illegible] pieds de face à la rue St Jean Baptiste sur cent quatre vingt deux pieds de profondeur [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à deux étages en bois, dépendances et appartenances.

Le plan [illegible] sera exposé à la Bourse des Négociants lors de la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition [illegible] au rapport de Wm [illegible] notaire public en cette ville.

Saisie dans la susdite instance.

Conditions:—[illegible] comptant [illegible] de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. W. [illegible] vs Joseph Hale

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feue Anne Kopman, décédée.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 de novembre 1864, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, [illegible] je procéderai le SAMEDI 17 de décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, [illegible] à la vente publique et adjudication des biens-fonds ci-dessous décrits:

Un terrain situé au faubourg Marigny, [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feue Felicie Malarcher, décédée veuve de feu Chs. H. Yancey,

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] de novembre 1864 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 17 de décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour y exposer en vente publique et adjudication la propriété dont description suit:

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Successions de Thomas Boyle et de son épouse Catherine Keenan, tous deux décédés.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 30 de novembre 1864, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 9 de janvier 1865 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description:

Un terrain situé derrière le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Prieur, Conti et Johnson, désigné par le No Trois de l'îlet No Soixante Six, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, ci-devant voyer, le 1er mai 1840, et déposé en l'étude de L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville, et d'après une copie dudit plan fait par C. A. Hedin, architecte, datée du 11 mars 1851, et déposé en l'étude de Michael Gernon, notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure trente deux pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur quatre vingt dix pieds dix pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du No Quatre, et quatre vingt seize pieds huit pouces sur la ligne à l'opposé, courant à un point derrière.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Moitié du prix payable comptant en billets du Trésor des Etats Unis, et pour la balance l'acquéreur fournira son billet payable à six mois de la date de la vente, portant intérêt au taux de six pour cent jusqu'à échéance, et après cette époque, au taux de huit pour cent jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque sur la propriété. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu et la police transférée au tuteur.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 déc—8 17 28, janv 2 9

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations à faire valoir soit contre la succession de GEORGE FLINTON soit contre celle de CATHERINE SCOTT, épouse survivante en communauté du dit George FLINTON, en secondes noces, décédée veuve de Chas F. Tate sont, par le présent, averties de se faire connaître et de présenter dans les dix jours, au soussigné, leurs réclamations respectives et les titres qui les établissent.

JNO. CULBERTSON, Avocat de Robert N. Anderson, administrateur.
1er déc—10 t

Madame Maria Voisin

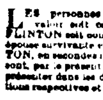

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES est transféré du No 36 au No 32 de la rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane
6 oct—3m

A louer dans la rue de l'Esplanade
UNE maison haute admirablement située, exposée au sud, à l'angle des rues Roman et Esplanade. Elle a tous les agréments modernes.
Aussi—Une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec écuries, dépendances et un grand terrain vide. Ces maisons seront louées à bas prix à de bons locataires.
S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou,
24 nov— entre les rues Claiborne et Derbigny

Beau Piano

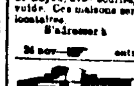

A vendre
A vendre au prix de facture un beau PIANO neuf oblique, de Herz.
S'adresser au magasin de musique de A. ELIE, rue Royale No 88. 3 déc—6

Maison à vendre.
UNE JOLIE PROPRIETE—maison double—avec cour sur chaque côté, aboutissant à la rue, mesurant 40 pieds de face à la rue Craps, No 614, entre Desirée et Piété
S'adresser à J. J. BONNAFFE,
rue Levée, No 47, 3me District.